

Réaliser l'analyse extra-financière d'une entreprise

RS6296 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	31025, 32626
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2026

Certificateur(s)

ASS FRANC ANALYSTES FINANCIERS · SIRET : 78420601300079

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Réaliser l'analyse extra-financière d'une entreprise » est une certification qui vise à certifier des compétences complémentaires au métier d'analyste financier.

Avec l'émergence des enjeux liés au développement durable des entreprises et leurs impacts sur leurs parties prenantes, l'analyse des piliers Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) est devenue incontournable pour valoriser les entreprises, notamment auprès des sociétés cotées en Bourse.

Cette analyse extra-financière (ESG) fait appel à de nouvelles compétences qui viennent compléter les compétences de l'analyse financière traditionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence A – Recueillir des informations sur l'entreprise auprès des dirigeants dans le cadre de son analyse extra financière afin d'en faire son évaluation ESG et en vue d'intégrer cette entreprise dans un produit de l'investissement durable.

- A1 – Identifier les défis à relever en matière de développement durable et la contribution de la finance durable
- A2 – Exercer une veille réglementaire sur l'écosystème de la finance durable
- A3 – Sourcer les données extra-financières disponibles à partir du reporting des entreprises.
- A4 – Analyser les différentes classes d'actifs financiers pour s'assurer du respect de la réglementation sur les catégories de produits de la finance durable.

Compétence B – Réaliser l'analyse extra financière d'une société cotée en bourse en vue de l'intégrer dans un fond d'investissement de la finance durable en utilisant des matrices d'analyses pour chacun des piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

- B1 : Identifier les risques et opportunités de l'entreprise sur les piliers E, S et G.
- B2 : Analyser les données extra-financières pour en extraire des indicateurs de performance.
- B3 : Évaluer la performance financière de l'entreprise après intégration de l'impact des critères ESG.
- B4 : Mesurer l'impact de l'intégration de cette entreprise sur le produit d'investissement durable.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Pas de réglementation particulière

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir au minimum 6 mois d'expérience professionnelle dans les métiers de l'analyse financière ou extra financière.
- Une aisance professionnelle en anglais est nécessaire, notamment à l'écrit.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de :

- Un représentant de l'Académie de la SFAF – Directeur formation, garant du processus d'évaluation
- Deux analystes extra-financier en exercice et indépendants de la SFAF, évaluateurs de la certification

Pour être habilité sur la fonction d'évaluateur, le juré doit :

- Détenir au minimum de 5 années d'expérience dans le métier d'analyste extra-financier et ne pas avoir quitté la fonction depuis plus de 3ans ;
- Avoir reçu une information préalable à l'usage de la grille d'évaluation et au processus d'évaluation. Cette information a une durée de 2 heures et sera animé par le directeur de la formation.

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2026
Date de dernière délivrance possible	27/09/2026

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.sfaf.com/lacademie-sfaf/formation/34-certification-danalyse-esg/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6296/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	193
Parcours menés à terme	190
Taux d'achèvement	98 %
Période	05/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	194
Montant total engagé	448 962 €
Coût moyen par dossier	2 314 €
Durée moyenne	99 h
Période	04/2023 – 03/2026

France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.